

Le conseil d'administration ainsi que les collaborateurs de la société

## **Coelec SA**

ont le profond regret et la grande tristesse de faire part du décès de

# **Monsieur Robert PARISOD**

membre fondateur de la société, dont ils garderont le meilleur souvenir.

Ils lui expriment, ainsi qu'à sa famille, leurs sentiments de profonde sympathie.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.